



Contribution de Christian DAVIAS

christian.davias@orange.fr

A l'écoute des projets citoyens

L'enthousiasme d'Yves Lainé et le travail de fond réalisé autour des projets qu'il défend, forcent l'admiration.

On pourrait en effet imaginer que, parmi les idées, les propositions, qui naissent de l'action citoyenne, certaines puissent être reprises par nos décideurs locaux.

L'aménagement de l'île de Nantes laisse place à l'imagination et surtout aux initiatives qui sortent des sentiers battus.

Hélas, je crains que le « terrain » ne soit pas favorable à la prise en compte (au sérieux ?) des initiatives populaires. Lors de la réunion du 27 octobre, sur le rapport d'étape « Ma ville demain », le nouveau Président de Nantes Métropole nous a fait comprendre à sa manière comment il entendait mener les affaires.

D'abord, en rembarant d'une manière discourtoise Yves Lainé (*je n'aime pas le ton de votre intervention*), intervention passionnée comme c'est souvent le cas de ceux qui exposent une idée, mais pourtant dépourvue d'agressivité.

Ensuite, à propos des franchissements de Loire, il a bien insisté qu'il entendait que l'expression citoyenne, voire des médias, ne précède pas le projet. En quelque sorte, laissez nous travailler, on vous expliquera après.

C'est une constatation que je ne veux surtout pas polémique, mais qui crée un fossé entre le travail d'écoute mis en forme par l'AURAN et l'impression que beaucoup ont retiré de cette réunion.

Pourtant, la vision 2 du rapport de synthèse s'intitule « Miser sur l'innovation et la créativité ». Nous sommes nombreux, au Conseil de développement et ailleurs, à déplorer que Nantes tourne le dos à son passé maritime, comme si l'épisode de la traite des noirs devait entacher à jamais tout rapport avec le commerce par la mer.

Pourtant, le passé maritime de Nantes ne se résume pas à cette regrettable activité. Déjà à partir du XIII^e siècle, les navires de la HANSE (association des marchands du nord de l'Europe) ramenaient le sel de la baie de Bretagne et vendaient des harengs salés qu'on débarquait à Nantes et à Bourgneuf (la baie de Bretagne d'Emile Boutin).

Dans le document du Conseil de développement, Nantes 2030, la notion de Métropole maritime a bien été exposée en évoquant la géographie, la réalité portuaire, mais aussi les atouts à développer en matière de transport fluvio-maritime, croisière, plaisance et tourisme.

Favoriser et valoriser les innovations dans ces domaines sont des enjeux de compétitivité.